

La période est propice aux fraudes et aux appels potentiellement mal intentionnés !

Voilà des conseils pour assurer la sécurité et la protection de nos citoyens

Il est important de cliquer sur les différents liens

Voici des stratagèmes dénoncés par la Croix Rouge :

La Croix-Rouge canadienne tient à informer le public des activités frauduleuses suivantes liées à la pandémie de COVID-19 :

Offre de masques gratuits

Une offre frauduleuse de masques circule présentement par message texte, par courriel et sur les réseaux sociaux. En se faisant passer pour la Croix-Rouge, l'auteur du message offre de vendre ou de donner des masques en échange du paiement des frais de livraison. Cette offre n'est pas valide et constitue une fraude. La Croix-Rouge incite tous ceux qui reçoivent ce message à le supprimer immédiatement. Il ne faut en aucun cas répondre à ce message ou cliquer sur le lien. [Pour en savoir plus](#)

Sollicitation porte-à-porte

Veillez noter que la Croix-Rouge canadienne a suspendu ses activités de sollicitation porte-à-porte depuis le 16 mars. Aucune sollicitation porte-à-porte n'est faite au nom de la Croix-Rouge canadienne pendant la pandémie de COVID-19.

Renseignements personnels

Les personnes admissibles à de l'aide financière n'ont PAS à fournir leurs renseignements bancaires pour recevoir les fonds auxquels elles ont droit. La Croix-Rouge canadienne n'a pas besoin de ces détails et ne demande aucun numéro de carte de crédit ni autre mode de paiement pour distribuer l'assistance prévue.

La Croix-Rouge encourage également le public à se renseigner auprès de sources fiables, comme le site web du gouvernement du Canada, pour en savoir plus sur [la prévention de la fraude](#) et les dernières nouvelles au sujet de la [COVID-19](#).

Si vous pensez être victime de fraude, veuillez en informer votre service de police local.

Remonter à la source

La désinformation peut être très dangereuse lors d'une épidémie ou d'une urgence. Assurez-vous de vous informer auprès de sources fiables, comme l'Agence de la santé publique du Canada et l'Organisation mondiale de la Santé. Les médias sociaux ne constituent pas une source d'information fiable. La Croix-Rouge encourage le public à se tenir au fait de la situation et à toujours consulter la source mentionnée directement pour s'assurer de la crédibilité de l'information.

Conseils à diffuser aux citoyens :

- Ne donnez jamais vos renseignements personnels ou financiers lors de la réception d'un appel, d'un message texte ou d'un courriel non sollicité. N'ouvrez aucune pièce jointe, Ne cliquez sur aucun lien;
- Vérifiez l'authenticité de la demande qui vous est adressée dans toutes vos communications :
- Prenez le temps d'effectuer les vérifications. Ne pas rappeler dans l'immédiat.
- Ne supposez jamais que le numéro de téléphone qui apparaît sur votre afficheur est exact. Les fraudeurs ont recours à des logiciels ou à des applications pour tromper leurs victimes.
- Retrouvez le numéro de téléphone officiel de « l'organisation » qui vous a contacté sur un relevé officiel ou sur un site Web sécurisé (débutant par « https:// »).
- Méfiez-vous si on vous demande de payer des frais par courriel, par téléphone ou par message texte. N'envoyez jamais d'argent à quelqu'un, avant d'avoir effectué une vérification diligente

Le Centre antifraude du Canada recueille de l'information sur la fraude et le vol d'identité. Il fournit des renseignements sur les fraudes passées et courantes touchant les Canadiens. Si vous pensez avoir été victime d'une fraude, [signalez-le!](#)

<https://www.antifraudcentre-centreantifraude.ca/index-fra.htm>

Petit vidéo sur youtube

[Fraude liée à la COVID-19 et prévention de la cybercriminalité](#)

[Alerte! Méfiez-vous de la fraude COVID-19](#)

Protégez-vous, méfiez-vous de ce qui suit. Voici la dernière liste d'arnaques du CAC qui ont été détectées en date du 18 mars:

- Renseignements qui prétendent faussement provenir du gouvernement ou fausse information sur les soins de santé et la recherche.
- Appels, courriels et textos non sollicités exigeant une action urgente ou un paiement, donnant des conseils médicaux ou offrant une aide financière ou gouvernementale et des indemnités.
 - À moins d'être l'auteur du contact, vous ne savez pas à qui vous avez affaire.
 - Ne cliquez jamais sur des pièces jointes ou des liens suspects ou n'y répondez jamais.
 - Ne donnez jamais de renseignements personnels ou financiers.
- Organismes de bienfaisance non autorisés ou frauduleux qui sollicitent de l'argent pour des victimes, des produits ou la recherche.
 - Ne vous sentez pas obligé(e) de faire un don.
 - [Vérifiez que l'organisme est enregistré.](#)
- Produits coûteux ou de qualité inférieure achetés en gros par des consommateurs et revendus dans le but d'en tirer un profit.
 - Ces produits peuvent être périmés et/ou dangereux pour votre santé.
- Offres douteuses, par exemple :
 - Traitements miracles
 - Remèdes à base de plantes médicinales
 - Vaccins
 - Tests plus rapides
- Annonces frauduleuses et trompeuses en ligne, y compris :
 - Produits de nettoyage
 - Désinfectants pour les mains
 - Autres articles en forte demande

Arnaques signalées

Les fraudeurs se font passer pour :

- des sociétés de prêts ou de services financiers
 - offrant des prêts, des services de consolidation de dette et d'autres services d'aide financière
- des représentants d'entreprises de nettoyage ou de chauffage :
 - Ils offrent des services de nettoyage des conduits ou des filtres à air pour vous protéger du COVID-19;
- des représentants d'entreprises locales et provinciales d'hydroélectricité :
 - Ils menacent de couper l'électricité pour non-paiement.
- des représentants de centres de contrôle et de prévention des maladies ou de l'Organisation mondiale de la santé :
 - Ils offrent de vous vendre de fausses listes des personnes atteintes de la COVID-19 dans votre quartier.
- des représentants de l'Agence de la santé publique du Canada :
 - Ils prétendent faussement que vous avez obtenu des résultats positifs à un test de dépistage de la COVID-19;
 - Ils vous amènent par la ruse à confirmer vos numéros de carte de santé et de carte de crédit pour une ordonnance.

- des représentants de la Croix-Rouge et d'autres organismes de bienfaisance connus :
 - Ils offrent des articles médicaux gratuits (p. ex. masques) contre un don.
- des représentants des ministères du gouvernement :
 - Ils envoient des courriels hameçons sur le coronavirus;
 - Ils vous incitent par la ruse à ouvrir des pièces jointes malveillantes;
 - Ils vous amènent par la ruse à fournir des renseignements personnels et financiers de nature délicate.
- des conseillers financiers :
 - Ils vous encouragent vivement à investir dans de nouvelles actions prometteuses liées à la maladie.
 - Ils offrent une aide financière et/ou des prêts pour vous aider à survivre pendant la crise.
- des vendeurs (porte-à-porte) :
 - Ils vendent des services de décontamination de la maison.
- des représentants d'entreprises privées :
 - Ils vendent des tests de dépistage rapides de la COVID-19.
 - Seuls les professionnels de la santé peuvent effectuer les tests.
 - Aucun autre test n'est authentique ou ne garantit des résultats exacts.
 - Ils vendent des produits frauduleux censés traiter ou prévenir la maladie.
 - Les médicaments non approuvés menacent la santé publique et constituent une infraction aux lois fédérales.

Ressources et conseils dignes de confiance

- Consultez les ressources [COVID-19 du gouvernement du Canada](#) sur la santé, les finances et la sécurité
- Consultez les renseignements [COVID-19 de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada](#)
- Consultez les renseignements les plus récents sur la santé provenant des sources légitimes suivantes :
 - [Maladie à coronavirus \(COVID-19\)](#) (Agence de la santé publique du Canada)
 - [Flambée de maladie à coronavirus \(COVID-2019\)](#) (Organisation mondiale de la santé)
- Communiquez avec votre fournisseur d'assurance pour toute question en matière d'assurance-maladie.
- Assurez-vous d'avoir un logiciel antivirus et de garder votre système d'exploitation à jour.